



Liberté
Égalité
Fraternité

**État-major interministériel
De la zone de défense et de sécurité Sud**

MESSAGE DE COMMANDEMENT COZ SUD

N° d'enregistrement :	009	Degré d'urgence	Degré de protection
Date :	17/01/2025	FLASH	SECRET DEFENSE
Heure de rédaction :	14h30	IMMEDIAT	DIFFUSION RESTREINTE
Rédacteur :	ADC GUILBERT	NORMAL	X

OBJET	MESURES D'URGENCE POLLUTION ATMOSPHERIQUE POUR LA JOURNÉE DU 18 JANVIER 2025
RÉFÉRENCES	ARRETE ZONAL du 20 JUIN 2017 PORTANT ORGANISATION DU DISPOSITIF D'URGENCE EN CAS D'EPISODE DE POLLUTION DE L'AIR AMBIANT SUR LES DEPARTEMENTS DES REGIONS OCCITANIE ET PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR.

Origine	Préfecture de zone de défense et de sécurité Sud État-major interministériel de zone de défense et de sécurité Centre opérationnel de zone	
Destinataire(s)	Pour action	Pour info
	PREFECTURE DES BOUCHES DU RHONE PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE PREFECTURE DU TARN ET GARONNE	SGZDS (RESCOM) EMIZ SUD-EST (RESCOM) EMIZ SUD-OUEST (RESCOM) DREAL OCCITANIE (astreinte.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr) DREAL PACA (msd.dreal-paca@developpement-durable.gouv.fr) AASQA ATMO SUD (PACA) ASTREINTE (astreinte@atmosud.org) AASQA ATMO OCCITANIE ASTREINTE (astreinte@atmo-occitanie.org) Copie interne (CEMIZ, CEMIZA, Chef COZ)

-----DEBUT DE TEXTE-----

1/ SITUATION

Suite à la persistance du dépassement du seuil information-recommandation de **pollution aux particules en suspension PM10**, le préfet de zone de défense et de sécurité sud décide la procédure d'alerte sur les départements suivants pour la journée du **18 janvier 2025** :

- Département des Bouches du Rhône (13) : **PROCEDURE D'ALERTE NIVEAU 1**
- Département de la Haute-Garonne (31) : **PROCEDURE D'ALERTE NIVEAU 1**
- Département du Tarn-et-Garonne (82) : **PROCEDURE D'ALERTE NIVEAU 1**

2/ MODALITÉS D'EXÉCUTION

Le préfet du département mettra en œuvre les mesures prevues dans le cadre de son arrêté préfectoral lié à la pollution. Ces informations seront mises à jour dans l'évènement de l'application Synergi2/ aléas spécifiques / risque naturel / climatique / ozone que la préfecture aura créé.

PRISE DE CONTACT : COZ SUD – INDICATIF BENGALE 2 - 04.91.24.20.18
coz.sud@interieur.gouv.fr

-----FIN DE TEXTE-----

Signature

Pour le préfet de la zone de défense et de sécurité Sud

Par délégation

L'inspecteur général Jean-Yves NOISETTE
chef d'état-major interministériel de zone sud
par ordre

Le lieutenant-colonel Michel MAUFROY
Chef du COZ Sud de permanence

ORIGINAL SIGNÉ